

L'Afrique du Sud, de l'apartheid à aujourd'hui

Marianne Severin

Number 773, July–August 2014

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/71991ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (print)

1929-3097 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Severin, M. (2014). L'Afrique du Sud, de l'apartheid à aujourd'hui. *Relations*, (773), 34–35.



L'Afrique du Sud, de l'apartheid à aujourd'hui

Après deux décennies au pouvoir, l'ANC ne peut blâmer l'apartheid pour tous ses échecs et devra se remettre en question, d'autant que le parti tend à devenir une organisation captatrice de richesses en faveur d'une minorité.

MARIANNE SEVERIN

L'auteure est chercheuse associée au LAM (Les Afriques dans le Monde)/Sciences Po Bordeaux

Fêtant cette année les 20 ans de sa démocratie, l'Afrique du Sud a vécu en même temps sa cinquième campagne électorale démocratique et multiraciale depuis la fin de l'apartheid, en 1994. Cette célébration a également eu une connotation toute particulière puisque Nelson Mandela, une des plus grandes figures de la lutte anti-apartheid et le premier président noir de la toute nouvelle République sud-africaine, est décédé le 5 décembre 2013.

LA SORTIE DU RÉGIME D'APARTHEID

Cette démocratie est née à la suite des accords négociés entre l'ancien gouvernement d'apartheid, dirigé par le Parti national (NP), et le Congrès national africain (ANC) au cours de deux phases importantes. La première, au milieu des années 1980, fut marquée par une violence politique à son apogée et une crise économique majeure, au point où, d'un côté, le régime ne pouvait plus se permettre l'apartheid et, de l'autre, la lutte de libération était à elle seule incapable de renverser le régime. Les deux forces n'eurent pas

d'autre choix que d'entamer des pourparlers secrets qui allaient aboutir à la fin officielle de l'apartheid, à la libération de tous les prisonniers politiques et à la légalisation de tous les partis d'opposition. Durant la seconde phase, entre la fin de 1991 et le début de 1994, les ennemis d'hier négocièrent officiellement ce qui allait devenir la nouvelle Afrique du Sud, avec l'organisation des toutes premières élections démocratiques et multiraciales de l'histoire du pays. La formule consacrée « un homme, une voix » prit tout son sens en avril 1994, avec l'accession au pouvoir de l'ANC, soutenu par la majorité discriminée.

Le contexte aurait pu donner lieu à une confiscation totale du pouvoir politique de la part de l'ANC et à une tentative de revanche au lendemain de sa victoire, ce qui ne fut pas le cas. Pour comprendre ce non-basculement, il faut tenir compte de plusieurs facteurs. D'abord, afin de préserver la minorité blanche, l'ANC fit les compromis nécessaires pour s'assurer un meilleur contrôle des leviers gouvernementaux. Ces concessions eurent toutefois pour effet de saper sa capacité à mettre en place ses premières réformes.

Ensuite, la personnalité « rassurante » de Nelson Mandela y est pour quelque chose, lui qui, comme nouveau chef d'État, cherchait une réconciliation entre tous les Sud-Africains et non une domination d'un groupe identitaire sur un autre. Les partisans du Congrès exprimèrent toutefois très rapidement leur mécontentement, soutenant que les avancées économiques et sociales n'accompagnaient pas la nouvelle liberté politique.

Il faut savoir que le gouvernement sortant avait laissé une dette extérieure

très élevée, dont le remboursement engloutissait 91 % du budget de l'État. Pour y remédier, l'ANC contracta un prêt auprès du Fonds monétaire international (FMI), déjà en cours de négociation à la veille des élections de 1994. Ce mal nécessaire plaça l'ANC dans une position impossible: d'un côté, il renonçait à sa capacité de mener la politique économique « radicale » qu'il avait toujours souhaitée en acceptant les exigences de libéralisation/privatisation imposées par le FMI et, de l'autre, il promettait de restituer les terres détenues à plus de 80 % par la minorité blanche à la majorité noire, qui ne possédait alors que 13 % des terres sud-africaines.

Sans surprise, la minorité blanche se transforma en « entité de blocage » hostile à tout changement, tant dans la sphère économique (qu'elle domine toujours) que dans l'administration, gangrénée par la corruption et refusant toute réforme, freinant ainsi la mise en œuvre des politiques de l'ANC.

Avec l'adoption de la Constitution sud-africaine, en 1996, le Parti national (NP) se retira du gouvernement d'unité nationale pour entrer dans l'opposition parlementaire. L'ANC eut alors le champ libre pour appliquer ses réformes visant à éliminer toutes les inégalités politiques et économiques dont étaient victimes la majorité noire et les communautés indienne et métisse. Il fit ensuite disparaître les derniers vestiges du système d'apartheid subsistant dans plusieurs domaines, notamment la réforme agraire et les systèmes éducatif et judiciaire.

Parallèlement à cette phase de démocratisation, le vice-président d'alors, Thabo Mbeki, profitant du départ du NP, accéléra les réformes néolibérales, davantage en phase avec les directives du FMI qu'avec les orientations traditionnelles de son parti.





UNE SITUATION SOCIALE EXPLOSIVE?

L'apartheid de type socioéconomique perdure : par exemple, les enfants des écoles privées bénéficient d'un enseignement de qualité, alors que leurs camarades de condition beaucoup plus modeste reçoivent une éducation médiocre.

Par ailleurs, la qualité du système de santé qui a été implanté sur tout le territoire varie selon l'importance économique des provinces. La pénurie de personnel qualifié et le manque de transparence dans l'utilisation des fonds ont souvent eu des incidences graves, cela dans un pays où environ 5,5 millions d'habitants vivent avec le VIH/SIDA et ont besoin de programmes antiviraux ainsi que de soins contre la tuberculose.

L'enjeu de la violence est aussi central et concerne en tout premier lieu les personnes les plus fragiles comme les femmes, régulièrement victimes de violence sexuelle dans les *townships* et les zones rurales. Avec la montée de la pauvreté et du chômage, et malgré la stagnation de la criminalité, le gouvernement est dans l'obligation de mener une politique de prévention et de tolérance-zéro face à la violence.

Ces enjeux sociaux, s'ils ne sont pas considérés par l'État à leur juste mesure, pourraient menacer à terme cette jeune démocratie qui est politiquement stable. À la lumière du résultat des élections du 7 mai dernier, l'ANC – reconduit au pouvoir avec 62% des voix – conserve encore la confiance de la majorité de la population, en dépit d'un contexte économique et social tendu. Accusant une perte d'appuis d'un peu plus de 3% par rapport aux élections précédentes, le parti doit toutefois être conscient qu'il est grandement temps d'accélérer les réformes économiques et sociales en faveur d'«une meilleure vie pour tous», selon son slogan de campagne. ●

Malgré les avancées politiques, les inégalités socioéconomiques persistent en Afrique du Sud, 20 ans après la fin de l'apartheid.
Photo : PC/Schalk van Zuydam

UNE JEUNE DÉMOCRATIE ÉBRANLÉE

Élu président en 1999, Mbeki fut réélu pour un deuxième mandat en 2004 avec une forte majorité au Parlement. L'année suivante toutefois, une opposition interne – composée principalement du Parti communiste sud-africain et du Congrès des syndicats sud-africains, la plus grande confédération syndicale du pays – dénonça son style présidentiel autoritaire et, surtout, sa politique économique libérale contraire aux idéaux de gauche des alliés du gouvernement de l'ANC. Cela conduisit à une véritable rupture au sein de l'ANC lors des élections du parti, en décembre 2007. En effet, Mbeki, à sa tête depuis 1997, fut obligé de suivre les directives de la nouvelle direction assumée par Jacob Zuma.

Lors des quatrièmes élections démocratiques et multiraciales du pays, en 2009, l'ANC a été réélu sans conteste avec près de 66% des voix au Parlement, faisant de Jacob Zuma le troisième président noir du pays. C'était cependant une grave erreur politique des pro-Zuma de penser pouvoir le faire pencher vers des politiques de gauche. Malgré les promesses d'une meilleure administration, Zuma fut vite rattrapé par l'incompétence chronique de certains de ses ministres et par les scandales entachant régulièrement sa réputation déjà ternie.

LA RÉALITÉ SOCIOÉCONOMIQUE

L'Afrique du Sud est considérée comme l'une des puissances économiques du continent africain et comme un pays

émergent au même titre que le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine. Elle a la particularité de représenter deux mondes, le premier correspondant aux standards occidentaux de développement, l'autre étant «un îlot sous-développé» à l'instar de plusieurs pays du continent africain.

D'un côté, son dynamisme économique s'appuie sur des infrastructures sophistiquées (réseaux routier, ferroviaire, électrique efficaces) et sur un système financier stable. Son orthodoxie budgétaire lui a permis de résister à la crise économique mondiale de 2008, bien que celle de la zone euro l'ait fragilisée depuis 2011.

De l'autre côté, l'écart de richesses se creuse avec le développement d'une classe moyenne-supérieure. En effet, l'un des effets pervers du *Black Economic Empowerment*, une politique mise en place sous Mbeki afin d'assurer une répartition plus équitable du capital et des opportunités en faveur des Noirs, est le développement d'une «oligarchie d'affaires africaine» particulièrement proche de l'ANC.

Le pays est aussi miné par un chômage de masse qui atteint officiellement un taux de 25% (40% selon les syndicats) et qui touche principalement la population noire. Un tel taux s'explique par un décalage entre la demande de compétences sur le marché du travail et la qualité de la formation dispensée par le système éducatif sud-africain, qui présente encore d'importantes lacunes. Le pays souffre ainsi d'une grave pénurie de main-d'œuvre qualifiée, pourtant essentielle au développement économique.